

Tri des déchets: des améliorations possibles

Lundi, à Beaumont-sur-Sarthe, sous la présidence de Frédéric Cosson, s'est déroulé le conseil communautaire Haute Sarthe Alpes Mancelles.

Une baisse de la collecte dans les déchetteries

Le rapport d'activité 2025 fait apparaître une baisse de l'activité des trois déchetteries du territoire (Beaumont-sur-Sarthe, Saint-Ouen-de-Mimbré et Ancinnes-Bourg-le-Roi) avec près de 400 tonnes de déchets collectés en moins par rapport à 2024.

Sur les 9 632 tonnes collectées en déchetteries, 2 925 tonnes sont des déchets verts, 2 755 tonnes sont des gravats et 1 760 tonnes sont des encombrants. À eux seuls, ces trois flux représentent près de 80 % des tonnages collectés dans les trois déchetteries. Concernant les points d'apport volontaire (PAV), destinés à la collecte des emballages recycla-

bles, du verre et des textiles, le groupe Paprec a collecté 1 855 tonnes d'emballages et 976 tonnes de verre, soit une progression de 1,6 % par rapport à 2024 pour le multimatériaux et de 5,7 % pour le verre.

Un taux de refus de tri trop élevé

Cette évolution positive est toutefois freinée par un taux de refus de tri de 50 % sur les emballages, représentant un coût de plus de 427 000 € TTC pour la collectivité. « En d'autres termes, un déchet sur deux déposé dans les conteneurs de tri sélectif n'y a pas sa place ! Quelles actions devons-nous mettre en œuvre pour réduire significativement ce taux de refus ? » s'interroge Frédéric Denieul, vice-président en charge de la gestion des déchets. Le renforcement de la communication, la sensibilisation des usagers et l'amélioration des consignes de tri constituent

des pistes.

Les ordures ménagères mieux triées

En ce qui concerne les résultats de la caractérisation des déchets d'ordures ménagères, ils sont particulièrement encourageants. Les analyses réalisées par Citeo montrent que seulement 10 % des emballages recyclables sont encore présents dans les sacs d'ordures ménagères. Ce résultat est de 17 points inférieur à la moyenne nationale. « Les perspectives à court, moyen et long termes sont nombreuses. Avec l'appui de la commission déchets, nous pourrions continuer à améliorer notre service, renforcer la communication auprès des usagers, développer les actions de sensibilisation au civisme, réduire nos déchets et travailler collectivement au service de notre territoire et de ses habitants » conclut Frédéric Denieul.